

## 16. Participation de la communauté de communes à une action de sensibilisation des habitants du SBV de l'Arques.

### **Délibération B 2023-12-06-142**

#### **Rapport**

Rapporteur	M. HERBET
Nombre de conseillers en exercice	25
Nombre de conseillers présents	17
Nombre de pouvoirs	1
Nombre de votants	18

Monsieur le Président informe l'assemblée d'une demande de subvention du syndicat de bassin versant de l'Arques, en vue de mener une opération de communication et de sensibilisation dans le cadre du PAPI « Arques & Scie ».

Cette opération prendrait la forme d'un groupement de commande explicité dans la convention jointe.

Un débat s'engage sur la qualité du support et la légitimité de participer.

Vu :

- ✓ Le code général des collectivités territoriales ;
- ✓ L'arrêté préfectoral du 08 mars 2019 modifiant l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> décembre 2016 modifié portant sur les statuts de la CCICV ;
- ✓ La subdélégation de la compétence GEMAPI, dans son exécution, aux syndicats de bassins versants et ou établissements publics ;

#### **Délibération**

Après en avoir débattu, le Bureau Communautaire décide à la majorité :

- D'autoriser le Président à signer la convention de groupement de commandes établie entre la Communauté de Communes Inter Caux Vexin, le Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Arques, la Communauté de Communes Terroir de Caux et la Communauté d'Agglomération Dieppe Maritime ;
- D'autoriser le remboursement des sommes dues au SMVB Arques, coordonnateur du groupement de commandes ;
- De prévoir, sur une opération globale estimée à 15 600 € TTC, une participation à charge de la CCICV à hauteur de 3 120€ TTC ;
- D'inscrire au BP 2024, service GEMAPI, compte 6561, les crédits correspondants ;

- D'autoriser le Président à signer tout document afférent à ce groupement de commande et la convention précitée ;

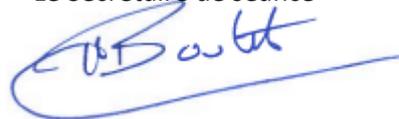
Nombre de votants	18
Votes pour	18
Votes contre	0
Abstention	0

Pour ampliation conforme,  
Le Président de la Communauté,

Éric HERBET



Le Secrétaire de séance



Jean-Jacques BOUTET